

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	59 (1930)
Heft:	2
Rubrik:	Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le numéro tient sa promesse. Il contient un article plein, vigoureux, synthétique, de M. le Dr J. Beck, sur la théorie et la pratique de la pédagogie du libéralisme et du socialisme. Un autre, dû au rédacteur, traite de « l'enfant de misère » de l'école d'outre-Sarine, qui est... la langue maternelle. Les plaintes sont les mêmes pour l'enseignement de l'allemand que pour l'enseignement du français. On les entend en Suisse allémanique comme en Suisse allemande, en Allemagne comme en France, et sans doute, on les lirait toutes pareilles dans les journaux italiens ou anglais. Le mal a donc une cause plus générale que telle méthode, que l'usage ou l'abandon d'un manuel grammatical, ou tel procédé particulier à un pays ou à une langue.

Notre Bulletin. — Puisque nous en sommes à la question de la presse, qu'il soit permis au rédacteur de faire appel à la bonne volonté de ses collaborateurs. Il serait heureux de recevoir quelques articles, spécialement des *travaux pratiques*, des *exposés de leçons*. C'est ce que des instituteurs sont le mieux à même de fournir ; c'est ce qu'ils envoient le moins.

Ecole normale. — La rentrée a eu lieu le 30 septembre 1929. Un énergique freinage a réduit le chiffre des étudiants à 64, dont 10 pour la section allemande. La crainte d'une « pléthore » doit être désormais bannie. On peut même se demander si le traitement n'a pas été trop énergique. Il y aura sans doute peu de démissions au cours des cinq prochaines années. Nous souhaitons que la mort ne creuse pas trop de trous dans nos rangs. Ces circonstances même envisagées, le nombre des aspirants de langue française n'est pas trop élevé ; si restreint qu'il soit, celui des aspirants allemands dépasse encore les besoins des deux districts qui réclament leurs services.

La retraite aux élèves catholiques a été prêchée du 4 au 8 janvier 1930 par M. l'abbé Kern, révérend curé de Promasens. Aimant les jeunes, les connaissant bien, connaissant les qualités et les défauts de notre population, M. le curé Kern a pu donner des conseils parfaitement appropriés ; il l'a fait avec une délicatesse, une bonté, une « forte douceur » qui a produit un effet profond dans l'âme de ses auditeurs très attentifs. L'Ecole et le pays tout entier en cueilleront, et pendant longtemps, le bénéfice.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg*, jeudi, 16 janvier, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule. THÉ :: LOTO.

A *Romont*, jeudi, 23 janvier, à 2 h., à l'Ecole ménagère. THÉ :: LOTO.